

LES ARCHIVES INTERNATIONALES DE LA DANSE

FONDÉES EN SOUVENIR DES BALLETS SUÉDOIS ET DE LEUR CHORÉGRAPHE JEAN BORLIN



LORSQUE les ballets suédois cessèrent d'exister, M. Rolf de Maré, qui en avait été le prestigieux animateur, continua de s'intéresser à la danse simplement en spectateur curieux et fervent. Mais ce rôle passif ne pouvait lui convenir bien longtemps. Il imagina alors de créer un vaste organisme consacré uniquement à l'art de la danse sous toutes ses formes et à toutes les époques. C'est ainsi que prirent naissance les « Archives Internationales de la Danse ».

Ce sera un éternel sujet d'étonnement de se dire que l'un des arts les plus anciennement pratiqués par l'humanité, celui du mouvement, n'était jusqu'à ce jour doté d'aucune institution, officielle ou privée, où puissent se retrouver les traces des multiples étapes de son évolution et de son développement au même titre que les autres arts qui constituent le patrimoine impérissable de l'humanité et son mode d'expression depuis des siècles : la peinture, la sculpture, la littérature, la musique.

Mais alors que ceux-ci possèdent des musées, des bibliothèques, des archives, une formidable documentation, la danse n'avait rien en propre. Tout ce qui la concernait était éparpillé de droite et de gauche. Elle n'était pas ignorée, mais négligée. Il lui fallait une cathédrale. Elle n'avait que de multiples petites chapelles où l'on ne pouvait s'aventurer sans guide.

Les « Archives Internationales de la Danse » allaient combler cette lacune.

Décider leur fondation, réunir autour de soi les collaborateurs les plus aptes à mener à bien l'œuvre qui leur serait confiée, établir les statuts, tout cela ne fut qu'un jeu pour l'homme d'action qu'est Rolf de Maré.

Le premier point à débattre fut celui-ci : où se tiendrait le siège social de cette nouvelle institution internationale ? Paris s'imposait, et les préférences de Rolf de Maré ne font de doute pour personne. Centre attractif du rayonnement artistique, gardant le prestige de son légendaire passé, accueillante aux idées nouvelles, aux tentatives originales,

vibrante et enthousiaste, la grande ville méritait ce cadeau. Car nuls plus que ceux qui viennent des quatre coins du monde y retremper leur flamme créatrice, ou se souvenir des hardis combats menés autrefois pour une idée chère ou une œuvre âprement défendue, n'étaient mieux à même d'en apprécier la valeur.

Il fallait faire du neuf, tout créer une fois de plus. Les solutions les plus hardies conviennent seules en ce cas. Un immeuble neuf fut acquis à Passy. Les organisateurs savaient ce qu'ils voulaient. Les plans étaient établis, chaque détail de l'installation prévu. Il ne restait qu'à agir. Les travaux commencèrent sur l'heure.

Ce n'était pas rien. Les « Archives Internationales de la Danse » (A. I. D.), fidèles à leur programme de réunir et centraliser tout ce qui avait trait à la danse, devaient envisager la constitution d'un musée de la danse, d'une bibliothèque, d'un office de documentation et de renseignements, d'un service d'archives, d'un département sociologique et ethnographique, d'une salle de conférences et

d'une salle d'exposition.

Cet exposé général du but envisagé et cette énumération des différentes sections établies pour y atteindre feront mieux comprendre le fonctionnement des « Archives Internationales de la Danse » tel qu'il est établi dorénavant.

Rappelons avant tout que les « Archives Internationales de la Danse » sont ouvertes à tous indistinctement et que non seulement les artistes, professionnels ou spécialistes pourront s'y livrer à toutes les études et recherches qui leur seraient utiles, mais que tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à la danse, y auront librement accès. C'est afin de leur faciliter la tâche qu'ils se sont assignée ou de les guider dans la préférence qu'ils manifestent que les différentes sections que nous allons énumérer ont été créées.

Ce sont : tout d'abord un musée qui possède déjà des dons importants, parmi lesquels des pièces d'une insigne rareté. Dans ce musée seront exposés des maquettes de décors



ARCHIVES INTERNATIONALES DE LA DANSE. FAÇADE. RUE...

et de costumes, des tableaux, dessins et photographies se rapportant aux danseurs d'autrefois ou à certaines de leurs créations. On y trouvera également divers souvenirs et reliques des grandes étoiles aujourd'hui disparues. En résumé, ce musée contiendra tous les documents ayant trait à l'histoire de la danse à travers les âges.

Il sera judicieusement complété par une salle d'exposition où seront périodiquement exposés tous les éléments se rapportant à une époque précise de l'histoire chorégraphique, ou à l'activité artistique des grands serviteurs de la danse. C'est ainsi que nous pouvons dès maintenant annoncer une exposition consacrée à la mémoire de la grande danseuse, disparue récemment : Anna Pavlova.

Par ailleurs, tous ceux qui ont eu à s'occuper de créations chorégraphiques se sont toujours heurtés à la difficulté de choisir à bon escient et en connaissance de cause les collaborateurs dont ils avaient besoin ou les éléments matériels nécessaires à leurs réalisations : maquettes, partitions d'orchestre, etc. L'Office de Documentation et de Renseignements aura pour but d'éviter aux réalisateurs ces fastidieux tâtonnements. Il servira de trait d'union entre les artistes et s'efforcera de leur donner toutes les indications utiles. De plus, cet Office étant en contact étroit avec tous les autres services des Archives pourra orienter sans hésitation ceux qui auront recours à sa collaboration, dans la voie la plus propice à la prompt exécution de leurs desseins.

Quant à la bibliothèque, elle réunira tous les livres, toutes les revues, tous les journaux, etc., de tous les pays et en toutes langues, qui ont trait à la danse, et centralisera dans de nombreux fichiers toute la bibliographie qui concerne l'art du mouvement.

Il va sans dire que ce travail formidable ne pourra être mené à bien en un seul jour. Il y faudra des années et le caractère international de cette documentation ajoutera à son ampleur.

Cette bibliothèque, à son tour, sera complétée par une section cinématographique où seront réunis les films se rapportant à la danse, et une section musicale réunissant les partitions spéciales aux ballets suivant un système de classement d'une extrême simplicité.

Une salle de conférences, mise gratuitement à la disposition de ceux qui seront appelés à parler de la danse, a été outillée de manière à se prêter à une démonstration scénique ou à la projection cinématographique de films expli-

catifs ou documentaires. Le Département Sociologique et Ethnographique aura pour tâche non seulement de recueillir le matériel immense que possèdent les peuples non civilisés sur la danse, mais encore de faire au point de vue sociologique un travail comparatif et, de plus, d'encourager les travaux esthétiques, psychologiques et physiologiques sur la danse et le mouvement.

Le Département Sociologique et Ethnographique travaillera en étroite collaboration avec les autres sections des Archives. Il possédera ses livres et fichiers à la bibliothèque, fera des expositions, présentera des films et organisera des conférences. Ce sera une section surtout scientifique, mais son travail artistique n'en sera pas moins efficace, car elle aura aussi pour mission d'inspirer les chorégraphes, les danseurs et les peintres, en leur apportant de nouvelles formes d'art appartenant à des populations exotiques.

Les « Archives Internationales de la Danse » publieront également une revue trimestrielle où seront exposées toutes les caractéristiques du mouvement chorégraphique dans le monde entier et qui contiendra de nombreux articles originaux écrits par des spécialistes.

Enfin les « Archives Internationales de la Danse » organiseront des concours annuels conçus suivant une formule entièrement inédite et dont les répercussions promettent d'être du plus haut intérêt. Nos lecteurs trouveront tous les détails concernant ceux qui vont se dérouler incessamment au Théâtre des Champs-Élysées, dans l'article de cette revue qui leur est consacré. L'enthousiasme que leur annonce a suscité, tant parmi les professionnels et artistes de la danse, que parmi le public, prouve qu'ils viennent à leur heure et que tous ont compris la nécessité de galvaniser l'art de la danse en lui permettant la plus grande et la plus efficace liberté d'expression.

Les « Archives Internationales de la Danse » existent donc et fonctionnent avec la minutie éclairée dont nous avons exposé tous les rouages.

Il reste un point très important à mettre vigoureusement en relief, c'est que cette institution ne poursuit aucun but lucratif. Répétons-le inlassablement : tous les services que nous venons d'énumérer sont ouverts gratuitement à tous. Et de toutes les réalisations que nous venons d'énumérer, celle-ci fera mieux comprendre ce que représentent, pour les chorégraphes du monde entier, la création des « Archives Internationales de la Danse. »

